



Procès verbal du premier conseil des écoles du RPI de Serraval et du Bouchet Mont Charvin le vendredi 8 novembre 2013

Présents : Mme Lanaud, M. Richarme, M. Strappazon, M. Loyez, M. Bonifacj,
Mme Richard, Mme Zuccone, Mme Bécue, Mme Revel, Mme Bibollet, M. Harzo, M. Hardy,
Mme Tripard, Mme Sadoux, Mme Bernard-Bernardet, Mme Artalle, M. Gilson, Mme Anita Lechaux,
Mme Fanti C., Mme Geny-Dumont à partir de 18h30

Excusés :

Mme Labre, Mme Fanti M., Mme Nostradamus, Mme Duret

INFORMATIONS GENERALES

Présentation de l'équipe éducative :

- les enseignants :

Mme Nathalie Richard, enseignante de la classe des PS/MS

Mme Perrine Bibollet, directrice du RPI, suite au départ de M. Marot, enseignante de la classe de GS/CP ;

Mme Béatrice Bécue assure sa décharge tous les mardis.

M. Yann Hardy, enseignant de la classe de CP/CE1

M. Emmanuel Harzo, enseignant de la classe de CE2/CM1, à temps partiel. Sa décharge est assurée par

Mme Fabienne Revel, tous les mardis, exceptés ceux du 12 novembre au 7 janvier, où Mr Harzo travaille.

Mme Cécile Zuccone, enseignante de la classe de CM1/CM2, suite au départ de Mme Floriane Vittet.

- les ATSEM et personnel de surveillance de cantine et périscolaire :

Mmes Christiane Fanti et Mathilde Duret assistent les enseignantes de maternelle et ont en charge la surveillance de la cantine de Serraval de 11h30 à 12h50, aidées depuis la rentrée par Mme Maryline Paccard, employée municipale.

Les enfants du Bouchet sont sous la surveillance de Mmes Carole Boccacini et Frankie Dingenen pendant la pause méridienne.

Mmes Solange Suscillon et Maryse Boisier sont les cantinières des deux écoles.

Enfin, Mmes Josiane Geny-Dumont et Mathilde Duret assurent l'accueil des enfants des deux communes au périscolaire, dans les locaux de l'école de Serraval, matin et soir.

Rappel : Durant le temps de cantine et périscolaire, le personnel de surveillance et les enfants sont placés sous l'autorité des maires, et non de la directrice et des enseignants.

Effectifs des élèves pour la rentrée 2013 : effectifs stables, en légère baisse

11 PS/ 13 MS : 24 enfants

11GS/ 9 CP : 20 enfants

9 CP / 13 CE1 : 22 enfants

13 CE2 / 4 CM1 : 17 enfants

9 CM1/ 12 CM2 : 21 enfants

66 enfants à Serraval et 38 au Bouchet soit 104 enfants sur le RPI (2012 : 106, 2011 : 106)

Calendrier scolaire :

- mercredi 13 novembre travaillé pour rattraper l'allongement des vacances de Toussaint
- vacances de Noël du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier
- Pont de l'ascension : le vendredi 30 mai est vaqué et sera remplacé par le mercredi 23 avril

Inscription et admission d'un enfant à l'école :

Désormais, les inscriptions seront faites en mairie. Les parents doivent contacter les mairies pour prendre connaissance des pièces à présenter lors de cette inscription.

L'admission se fera ensuite à l'école, par la directrice.

Ces démarches ne sont demandées que pour la première inscription de l'enfant dans l'école concernée (première scolarisation ou changement d'école).

Rappel sur les horaires d'entrée et sortie :

Les enfants sont accueillis de 8h20 à 8h30. Une tolérance en cas de retard est possible mais les parents ne doivent plus être dans les locaux de l'école après 8h40, pour des raisons de sécurité.

Les enfants sont rendus à leurs parents ou conduits à la cantine à 11h30.

L'après-midi, les enfants sont accueillis de 12h50 à 13h (Serraval) et de 12h40 à 12h50 (Bouchet)

La sortie a lieu à 16h pour Serraval et 15h50 pour le Bouchet. En élémentaire, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants. En maternelle, les enfants sont remis à leur famille ou aux personnes désignées.

Pour garantir la sécurité des enfants du Bouchet prenant le car pour se rendre au périscolaire, il a été demandé au chauffeur d'attendre l'arrivée de l'adulte responsable du périscolaire pour faire descendre du car les enfants concernés.

RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Elles se sont déroulées le vendredi 11 octobre. Le vote par correspondance a été largement privilégié.

Cette année, deux scrutins distincts ont eu lieu car chaque école avait son élection.

Ces élections ont suscité une forte implication :

6 parents d'élèves ont posé leur candidature à Serraval, et 4 parents ont fait de même au Bouchet.

Le nombre votant est également en hausse :

84 votants sur 113 votants à Serraval (74%) et 47 votants sur 71 votants au Bouchet (66%)

83 suffrages exprimés et un bulletin blanc à Serraval, 46 suffrages exprimés et un bulletin blanc au Bouchet.

Les candidats ont été élus avec 100% des voix dans chaque école.

Serraval : Frédéric Gilson, Emilie Sadoux et Elisa Labre sont titulaires, avec pour suppléantes

Stéphanie Bernard-Bernardet, Anita Lechaux et Agathe Lavaud

Bouchet : Eline Tripart et Marlène Fanti sont titulaires, Laetitia Nostradamus et Mireille Artalle sont suppléantes

Suite à ces élections, les différents membres des deux conseils d'école ont été consultés et il a été décidé de regrouper ces deux instances en un conseil unique.

LECTURE ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Quelques modifications sont proposées :

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) remplacent l'aide personnalisée, toujours en petits effectifs : ateliers informatiques, aide au travail personnel ou activités liées au projet d'école qui nécessitent une pratique en petits groupes.
- Les goûters ne sont plus autorisés pendant le temps scolaire pour suivre les recommandations nationales. Mais les enfants qui arrivent tôt ou ne déjeunent pas à la maison peuvent prendre un goûter à 8h20.
- L'accueil du matin se fait dans la classe pour l'école de Serraval, pour des raisons de sécurité, notamment pour l'accès à la classe de CP-CE1 l'hiver (escaliers verglacés).
- Il n'est plus obligatoire de fournir un certificat médical justifiant les absences scolaires.

- La Charte sur la Laïcité à l'école sera jointe au règlement intérieur, et l'acceptation du règlement intérieur vaudra acceptation de la charte également.

Lecture du règlement par Mme Perrine Bibollet.

Vote du règlement à l'unanimité des membres présents.

Le règlement intérieur sera transmis à toutes les familles pour signatures.

PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

PS/MS :

- travail avec une illustratrice pour créer un album. Mme Richard est encore dans l'attente d'une réponse pour son intervention de Mme Carlioz . Le tarif est établi en fonction d'une charte des illustrateurs, qui permet une juste rémunération des personnes, bien que cela puisse paraître élevé.
- spectacle proposé par le foyer d'animation au printemps, « le blues du loup »

GS/CP/CE1 :

- fin du projet Aftalp (sur les fromages locaux) en septembre, visite de la ferme « vent des cîmes » sur l'« Aulps de Marlens »
- visite d'une exposition sur l'eau à la Turbine en novembre. Mme Lanaud, maire du Bouchet, rappelle également le projet « Contrat de Rivière » du Val d'Arly, qui propose diverses animations et dont les mairies sont partenaires.
- projet Adateep (sur la sécurité routière en transports scolaires) en décembre, pour permettre aux enfants d'acquérir de bons réflexes et un bon comportement dans les transports scolaires.
- cycle de 8 séances de natation à Ugine en janvier-février, activité obligatoire au cycle 2
- spectacle proposé par le foyer d'animation au printemps. « Bob le gigueur » (CP/CE1) et « le blues du loup » (GS/CP)
- création d'un jardin (emplacement à côté du cimetière mis gracieusement à disposition par la mairie) : démarrage dès maintenant (plantation de bulbes) si les conditions météorologiques et matérielles, ainsi que le nombre de volontaires le permettent.

CE2/CM1/CM2 :

- projet jardin reconduit (emplacement mis gracieusement à disposition par la mairie) au printemps
- fin du projet Aftalp (en septembre), en partie en commun avec Serraval (pique-nique)
- choix d'un film proposé par les Rencontres du film des résistances (en novembre), « Le jour des Corneilles »
- projet Adateep (en décembre),
- cycle de 4 journées de ski alpin à Manigod (en janvier). Possibilité de reporter une séance en fin de cycle en cas de mauvais temps. ½ journée avec un moniteur et ½ journée avec un enseignant.
- création d'un CD. Nous recherchons des volontaires pour mettre à notre disposition du matériel et/ou des compétences pour finaliser le projet une fois que l'on aura travaillé sur 6 ou 7 chansons sur l'environnement.

Rappel : tous ces projets sont soumis à la validation du Sou des écoles, principale source de financement.

Il est rappelé que nous avons besoin de parents agréés pour nous accompagner lors de nos activités sportives (natation, ski, randonnée), prendre contact avec la directrice pour s'inscrire aux cessions d'agréments.

L'équipe enseignante souhaite remercier vivement le Sou des écoles et tous les parents qui se mobilisent au travers des différentes manifestations pour financer ces projets.

Les mairies sont également remerciées pour leur financement, sous diverses formes : subvention de fonctionnement, budget alloué à l'achat de fournitures scolaires et également prise en charge des frais de transports liés à l'activité natation, en raison de son caractère obligatoire.

Enfin, les enseignants remercient les familles pour leur participation financière à la coopérative scolaire de la Bajulaz, qui permet d'acheter le nécessaire pour les projets de classe (abonnements à des revues, petit matériel de bricolage, ingrédients lors d'ateliers de cuisine, participation aux financements des sorties scolaires). L'an dernier, la coopérative a reçu 3438,50 € et a dépensé 3828,61 €.

NOUVEAU PROJET D'ECOLE 2013/2016

Rappel : le dernier projet d'école (2009/2013) avait pour axes de travail principaux :

- améliorer les résultats des élèves dans le domaine de la grammaire et de l'orthographe
- améliorer les conditions pédagogiques et matérielles en TICE (informatique).

Des outils ont été élaborés pour y parvenir et sont toujours d'actualité pour le premier point.

Des démarches (la classe numérique rurale) ont permis de réaliser le second point.

Cette année, les enseignants réfléchissent à un nouveau projet d'école, qui doit permettre la réussite de tous les élèves.

Dans cette première phase de réflexion, il faut analyser les conditions d'obtention des résultats des élèves (état des lieux appuyé sur des indicateurs objectifs) , avec la mise en évidence des points forts et points faibles des élèves, des enseignants, de l'organisation et de l'école.

Il faut ensuite choisir des axes prioritaires d'actions, qui seront définies et menées par l'équipe enseignante.

A ce stade, les enseignants ont mis en évidence trois axes prioritaires, trois objectifs :

- favoriser la réussite de tous les élèves dans le domaine du dire-lire-écrire, vu dans sa dimension globale : langage structuré, lecture-compréhension, production écrite. Les derniers programmes avaient vraiment réduit ces axes et notamment la production écrite.
- améliorer la liaison inter-cycle : de par la configuration du RPI, et du découpage des classes, il semble intéressant de mettre en place des outils, à destination des élèves, ou à destination des enseignants, pour harmoniser les pratiques et donner une unité aux deux écoles
- valoriser les ressources de l'école dans le domaine TICE : le parc informatique a vieilli et se pose désormais des problèmes de maintenance.

Il s'agit de pistes à développer, rien n'est encore formellement arrêté.

Madame Lanaud rappelle que les deux classes du Bouchet ont été équipées d'ordinateurs et s'étonnent que certains ordinateurs de l'Ecole Numérique Rurale aient été affectés à la classe de CE2/CM1.

M. Harzo répond ne jamais avoir eu d'ordinateurs installés dans sa classe, à son arrivée sur l'école.

Le problème de la sécurité sur internet a été également évoqué.

Les demandes de devis de maintenance ont été faites mais sont très onéreuses.

Mr Bonifacj (Délégué Départemental de l'Education Nationale) constate que toutes les écoles sont confrontées à ce problème, qui théoriquement devrait pouvoir être résolu au niveau de l'Éducation nationale.

Les maires disent être conscients du problème mais les devis sont extrêmement chers. De plus en plus de charges retombent sur les mairies. Ils regrettent que, d'une façon générale, l'Éducation nationale lance des projets ambitieux et chers et rejettent les financements sur les communes.

L'ensemble du conseil d'école est conscient des efforts des communes pour maintenir une école de qualité et reconnaissent les investissements des mairies. Mais les enseignants insistent néanmoins sur l'exigence de sécurité qui doit être assurée lors de la navigation des élèves sur internet.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Les mairies ont la responsabilité de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, notamment en définissant la semaine scolaire pour la rentrée 2014. Elles sont encore dans une phase de concertation et de réflexions, aucune décision n'est arrêtée.

- la demi-journée supplémentaire : une harmonisation des communes de la vallée de Thônes est souhaitable, bien que les maires soient prêts à se démarquer si une majorité de parents s'exprime pour une demi-journée.

Les maires souhaitent recueillir l'avis des parents d'élèves. Les Représentants des Parents d'Elèves font alors un point sur le sondage qu'ils ont effectué, en prévision de ce conseil :

50% des parents ont répondu, soient 44 familles sur 77 ; 18 familles sont pour le mercredi ; 15 familles se prononcent pour le samedi ; 8 familles ne souhaitent aucune des deux demi-journées proposées

- les horaires : ils n'ont pas été évoqués à ce stade de la réflexion mais on s'oriente vers une augmentation de la pause méridienne
- les activités proposées : elles n'ont pas non plus été évoquées

Les maires, après avoir recueilli l'avis de plusieurs spécialistes, sont favorables au samedi matin, qui respecte mieux le rythme de l'enfant, bien que ce choix ne puisse être accepté que sur dérogation.

Il est décidé que soit procédé à un nouveau sondage, organisé par les représentants des parents d'élèves, afin d'avoir l'avis de l'ensemble des parents.

Mr Bonifacj : Un sondage sans information est difficile car il faut rappeler tous les tenants et les aboutissants de cette réforme (des éléments techniques, des avis de spécialistes). Mais le stress des enfants est mesurable et cela a été fait. Il a été démontré que la coupure de deux jours n'est pas bonne.

Mr Bonifacj rappelle que le comité de suivi qui devait être mis en place n'a pas encore vu le jour

SECURITE ET TRAVAUX

Point sur les travaux effectués et à faire :

- la classe des PS/MS, dont le plafond s'était en partie effondré en juin, a été remise en état.
- Le néon de la classe des CP/CE1 a été changé, le sol en lino réparé.
- Les nids de guêpes dans le chalet de sport ont été détruits, sur demande de la mairie, par les pompiers.
- Un tableau d'affichage extérieur pour l'école a été installé devant la cour de l'école du Bouchet.
- La nouvelle photocopieuse de l'école du Bouchet a été reliée aux ordinateurs des classes.
- Le revêtement de la cour de l'école du Bouchet est cause d'accident et abrasif, il faudrait y remédier.

Les enseignants remercient les mairies pour ces travaux, ainsi que pour les achats qui ont été faits grâce aux financements des mairies (une imprimante couleur et un massicot à Serraval, un nouveau téléphone avec répondeur au Bouchet). De nouveaux travaux sont demandés.

- Il faut redresser les grillages qui entourent la cour de l'école de Serraval, car ils sont parfois saillants.
- Il a été demandé d'installer des porte-manteaux dans le couloir de la cantine de Serraval.
- Le caoutchouc de la porte des toilettes de la classe des GS/CP doit être changé.
- Des tuiles du toit qui surplombe l'entrée de l'école de Serraval sont cassées et l'eau déborde en cas de pluie. Il faut les remplacer. M. Richarme, maire de Serraval, a déjà pris contact avec un artisan.
- Un nouvel ordinateur a été installé dans la salle informatique de Serraval, il faudrait contacter le prestataire pour le relier à la photocopieuse (Mme Bibollet s'en chargera, si accord de M. le maire)

Point sur les bâtiments et la sécurité

Mme Bibollet est bien consciente des efforts faits par les mairies pour rendre la vie dans l'école la plus sûre et confortable possible, mais il faut reconnaître que les deux écoles ne sont plus adaptées aux exigences actuelles. Sans prétendre qu'une solution est toujours possible, elle souhaite faire le point sur les deux écoles du RPI

- La configuration des locaux à Serraval ne garantit pas une sécurité optimale
- la salle de sieste est située au rez de chaussée : quand les enfants se réveillent, ils doivent monter seuls et sans surveillance les escaliers pour rejoindre la classe (risque de tomber, ou même de sortir dans la

cour). L'ATSEM reste surveiller les enfants qui dorment et la maîtresse travaille dans sa classe avec ceux qui sont déjà réveillés.

- La classe des CP/CE1 est dans un préfabriqué, isolé, dans la cour : quand les enfants vont aux toilettes, ils sont sans surveillance et lors de l'alerte incendie, ils n'ont pas de moyens d'être prévenus, la classe n'étant pas reliée à l'alarme de l'école.
 - L'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) des personnels municipaux, qui est venu dans l'école au mois d'octobre, a relevé qu'il n'y avait pas d'extincteur avec CO2 dans la salle informatique
 - Le sol du préau est glissant et inégal, les chutes sont nombreuses. Un trou existe dans le mur en bois côté Tournette, les enfants peuvent y passer la tête. Deux poteaux au milieu qui peuvent être source d'accidents.
- Des problèmes de sécurité sont également relevés à l'école du Bouchet :

- Lors de l'alerte incendie qui a eu lieu en octobre, il a été constaté qu'il n'y avait qu'une sortie pour chacune des deux classes. Donc en cas de problèmes sur ces sorties, il n'y a pas de sortie de secours

Réponse de Mme Lanaud : le service de sécurité chargé de visiter les établissements accueillant du public n'a rien signalé. Les renseignements seront pris pour s'assurer que les classes sont au norme.

Mme Bibollet rappelle également qu'il n'y avait jamais eu d'alerte incendie de faite avant cette année.

- Il n'y a pas non plus d'alarme incendie. Comment prévenir les locataires ? Et réciproquement.

Mme Lanaud rappelle que les alarmes incendie ne sont pas obligatoires pour les classes du Bouchet (configuration particulière), les alertes se font à l'aide d'un sifflet.

Mme Lechoux (parent d'élève) note qu'il serait néanmoins utile et peu onéreux de poser des détecteurs de fumée, qui sont déjà devenus obligatoires dans les logements de particuliers.

- Les PPMS :

Dans chaque école a été élaboré un Plan Particulier de Mise en Sûreté, qui vise à anticiper les mesures à prendre en cas d'accident majeur (séisme, incendie, nuage toxique, tempête...).

Dans le cadre de ce PPMS, l'hypothèse d'un confinement est retenue, et il est demandé aux mairies d'acheter le matériel nécessaire à ce type de situation. La liste leur a été donnée en début d'année, merci de mettre prochainement à disposition des écoles le matériel (ruban adhésif, bouteilles d'eau, sacs poubelle, lampe de poche)

- La question délicate de la praticité des salles de classe :

- Pour les deux écoles, le sport en salle est fait dans une pièce qui n'est pas adaptée : à Serraval, il s'agit de la salle de sieste, petite, avec un poteau central et des lits stockés dans un coin de la pièce.
- La taille de la salle de classe de Mr Harzo ne lui permet pas d'avoir le même effectif que ses collègues.
- Il n'y a pas d'accès direct aux sanitaires et à un point d'eau pour la classe de Mr Hardy, c'est un vrai problème l'hiver. Suintement sur les murs qui décollent tous les affichages.

Mme Bibollet tient à rappeler que ces problèmes matériels existent et ne facilitent pas les conditions d'apprentissage des enfants, mais que l'équipe enseignante apprécie en revanche le dialogue, la qualité d'écoute et les efforts des mairies, ainsi que le contexte de ces écoles, avec des enfants attachants et des parents d'élèves impliqués.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Bibollet remarque que étant donnés la diversité et l'aspect fondamental des questions diverses que les représentants des parents d'élèves souhaitent évoquer, il sera impossible de toutes les traiter à l'issue de cette réunion. M. Richarme et Mme Lanaud ont en effet un impératif et sont contraints de partir avant la fin de ce conseil d'école. Ils feront une réponse écrite et documentée à toutes les questions posées.

Seules les questions du périscolaire et de la cantine sont évoquées, du fait que Mme Geny-Dumont (surveillante au périscolaire) a rejoint l'assemblée à la fin de son service de surveillance.

Périscolaire

Les représentants des parents d'élèves font la lecture de la synthèse établie suite au questionnaire proposé :

- Certains parents relèvent un manque d'encadrants ? Des parents peuvent-ils proposer des activités ?
 - Réponse de la mairie : ceci est légal mais il semble peu probable que ces initiatives puissent être pérennes, du fait même que les parents qui mettent leurs enfants au périscolaire sont par définition indisponibles à ces horaires.
 - Mme Geny-Dumont explique que le fonctionnement a changé cette année et que Mme Duret et elle ont mis en place des ateliers. Elle rappelle que les enfants ont besoin de se détendre. Les enfants peuvent s'installer au calme dans la cantine. Mais elle ajoute que cette année, il y a beaucoup de jeunes enfants, ce qui a conduit à adapter les jeux proposés. Mme Bibollet et M. Hardy proposent à nouveau leur classe pour faire éventuellement de l'aide aux devoirs.
 - Mme Sadoux (parent d'élève) rappelle que les parents ont un avis positif et que les enfants aiment aller au périscolaire. Le service est très apprécié mais les conditions d'accueil pourraient être repensées
 - M. Gilson (parent d'élève) demande si un parent qui vient chercher son enfant pourrait rester un moment pour lire une histoire ou animer une autre activité.
 - Mme Geny-Dumont n'y est pas opposée mais rappelle que la salle ne permet pas d'organiser des vrais pôles d'activités
-
- Les parents d'élèves évoquent aussi le problème de la télé, trop forte et avec des enfants trop près.
 - Mme Geny-Dumont répond que les petits jouent alors que les grands veulent écouter, ce qui justifie le niveau sonore. D'autre part, c'est un moment où les enfants se calment
-
- Les parents d'élèves soulèvent aussi le problème des goûters, souvent jugés pas assez variés et copieux.
 - Mme Geny-Dumont rappelle qu'il a été décidé que c'est la cantinière qui est responsable des goûters, ayant reçu une formation sur la nutrition des enfants.
 - D'autre part, il s'agit de lutter contre le gaspillage, ce qui explique que la variété soit limitée
 - Josiane souligne que les fruits sont commandés en plus grande quantité par la cantinière, pour être mis à disposition des enfants lors du périscolaire.
 - Elle note également qu'il est mieux d'avoir un goûter collectif, pour qu'on ne se retrouve pas avec un goûter inadapté (bonbon) pour certains enfants

Cantine

- La cantine de Serraval est appréciée pour ses menus et la gentillesse du personnel. Mais des parents se plaignent du bruit et du manque de place
 - Les parents souhaitent avoir les menus du type d'une semaine, afin de s'assurer qu'ils sont équilibrés et afin de savoir quelle est la quantité de denrées « prêtes à l'emploi » et de denrées cuisinées sur place.
 - La question de la proportion d'aliments d'origine biologique est également posée, ainsi que la part des produits locaux proposés.
-
- La cantine du Bouchet est très appréciée, notamment sur l'aspect qualitatif et quantitatif des repas. Mme Artalle, au nom des parents d'élèves, remercie la cantinière pour les repas qu'elle prépare.
 - Seule l'accoustique de la salle est déplorée. (trop bruyant).
 - Les parents souhaiteraient également connaître à l'avance la composition des menus de la semaine.
 - M. Harzo rappelle qu'elle est sur le site de la commune du Bouchet, tous les vendredis.

Les parents d'élèves souhaitent savoir si une association des cantinières de Serraval et du Bouchet serait possible, Monsieur Loyez, conseiller municipal, répond que cela sera soulevé au conseil municipal

Les questions diverses étant encore nombreuses et importantes, il est proposé de ne pas attendre le second conseil d'école mais de tenir un conseil d'école extraordinaire, le vendredi 6 décembre.

La séance est levée à 19h50